Zesummeliewen

CONSEIL SUPÉRIEUR

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, des Solidarités,
du Vivre ensemble et de l'Accueil

Conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel

Procès-verbal de la séance plénière du 22 septembre 2026, 18h30 - 20h30

En présentiel

Ordre du jour :

Partie 1

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Retour sur la réunion du BUREX du 25 août 2026
3. Update étude extrémisme (Charles Margue)
4. Création du Groupe de travail – Avis Plan d'action national du vivre-ensemble interculturel (GT PAN VEI)
5. Divers

Partie 2

1. Présentation Biergerpakt 30 min, suivi de questions réponses

Membres présents

Représentants ministériels, communaux et représentants des associations ainsi que du SYVICOL :

BALDASSARRI Vanessa (Leudelange), BLISS Alain (MAINT), BOUSSATA Allal (CLAE), CHEUNG Sing-Loon (Differdange), CHIBAEFF Cyrielle (Croix-Rouge), DE OLIVERIA Marco (MENJE), DIOP Caty (Schieren), GEIER Claire (ASTI), HARPES Christiane (Useldange), JACOBS Annick (CEFIS), KIRSCH-HIRTT Marguy (SYVICOL), KOCH Fernand (Clervaux), MARCELET Alexandra (MT), MARGUE Charles (Lintgen), MOUSSA Mahmoud (Bettembourg), MENHAL Zina (Roeser), RAMDEDOVIC Munir (Esch-sur-Alzette), RENARD Sylvia (Sanem), SCHANK Flore (SYVICOL), WILLIERE Laure (Grosbous-Wahl)

Représentantes du MFSVA : BORMANN Daisy, DAEMS Anne, HEUERTZ Conny

Invité(e)s : BROSIUS Jacques (MFSVA), FRANZISKUS Anne (MFSVA)

Membres excusés

BREDEN Manon (MCULT), CASSARINO Astrid (Bettembourg), CICONTE Antonella (Walferdange), DELGADO Mireia (Leudelange), EL KHOURY Victoria (Junglinster), ERPELDING Nadine (MCULT), GIARMANA Virginie (Inter-Actions), KETTMANN Sonja (Rambrouch), KIRPACH Spencer (MEGA), LOURENCO Angelo (Roeser), POLOOGADOO Raginee (Clervaux), POMPIDOU Sandrine (Leudelange), POON Siu-Yin (Junglinster), REITER Nadine (Leudelange), ROMEO Franca (Sanem), SCHROEDER Isabelle (MEGA), SKRIJELJ Edvard (Inter-Actions), THOMMES Zoé (MAINT), TONG SAM Jimmy (Junglinster), VALENTI Mattia (Kopstal), WOLFF Lynn (HUT)

Partie 1

La présidente du CSVEI, Anne Daems, souhaite la bienvenue à tous les participants et rappelle qu'une traduction en direct est assurée en français et en anglais.

L'assemblée plénière adopte l'ordre du jour.

La **liste des présences** fait le tour des membres présents.

- **Retour sur la réunion du BUREX du 25 août 2026**

Les différents points à l'ordre du jour de cette séance plénière ont été discutés au BUR.EX en préparation.

Conformément au ROI du CSVEI, le BUR.EX se réunit systématiquement au plus tard trois semaines avant chaque séance plénière.

- **Update étude extrémisme**

La deuxième phase de l'étude sur l'extrémisme a commencé. Celle-ci est réalisée par les mêmes prestataires que la première phase, à savoir Magalie de Rocco et Marine Henri.

Les différentes étapes de cette phase :

- Ateliers regards croisés : confrontation institutionnelle avec des acteurs ayant participé à la phase 1. L'objectif principal est d'identifier leur point de vue sur la synthèse du rapport de la phase 1. Il s'agit de nuancer les conclusions de la synthèse.
- Elaboration de recommandations par le GT du CSVEI sur la base des résultats de l'étude.
- Présentation du rapport de la première phase et de l'état d'avancement par les prestataires au CSVEI premier trimestre 2027.
- Cycle de conférences à partir du deuxième trimestre 2027.

Pour rappel : le GT Etude est actuellement composé de Charles Margue et Mahmoud Moussa. Tout membre peut rejoindre ce GT.

- **Création du Groupe de travail – Avis Plan d'action national du vivre-ensemble interculturel (GT PAN VEI)**

Les différents ministères impliqués dans les actions du PAN VEI donneront leur avis jusqu'à la fin du mois de septembre.

Le projet de PAN VEI est transmis pour avis au CSVEI, aux collèges des bourgmestre et échevins des communes et aux CCVEI.

La procédure après publication sur internet du projet de PAN VEI prévoit conformément à l'article 3 de la loi du 23 août 2023 relative au vivre-ensemble interculturel, les délais suivants :

- Des réunions d'information sur le projet de PAN VEI dans les 60 jours après publication.

- Toute personne, résidant ou travaillant au Luxembourg, peut envoyer ses observations à sa commune dans les 30 jours après la présentation (réunion d'information).
- Les conseils communaux des communes disposent après réception des observations de 30 jours pour établir un avis au sujet de ces observations et de les faire parvenir au ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil.
- Les CCVEI et le CSVEI disposent d'un délai de 4 mois pour faire parvenir leur avis au MFSVA.

➔ La procédure de consultation s'étend donc après publication sur 4 mois.

➔ Un formulaire en ligne élaboré par la Division Vivre ensemble sera proposé sur la plateforme *Zesummen vereinfachen* afin de faciliter la tâche aux personnes souhaitant faire des observations.

- Après réception des avis, le ministre établit, dans un délai de 4 mois, un rapport sur les avis qui lui sont parvenus et apporte, le cas échéant, des modifications au document, avant que celui-ci soit arrêté au Gouvernement en conseil.

Une présentation du projet du PAN VEI pour les membres du CSVEI est prévue lors d'une séance plénière extraordinaire début 2027. Les deux membres de chaque binôme pourront y participer. Le CSVEI pourra mandater le GT dédié à proposer un avis.

- **Divers**

Dans le cadre du PAN Antiracisme, une campagne nationale de sensibilisation portant sur les microagressions sera lancée vers la mi-octobre.

Partie 2

Présentation Biergerpakt 30 min, suivi de questions réponses

Jacques Brosius et Anne Franziskus, coordinateurs de l'équipe du Biergerpakt de la Division Vivre ensemble, ont présenté un état des lieux du Biergerpakt ainsi que les orientations envisagées pour son développement dans les mois à venir (voir présentation PowerPoint pour plus d'informations).

À la suite de cette présentation, les membres ont posé plusieurs questions d'ordre pratique et structurel.